

Odile LEBLANC

LA SIGILLÉE GAULOISE À SAINT-ROMAIN-EN-GAL (Rhône)

LE SITE

Le site de Saint-Romain-en-Gal, quartier *extra-muros* de Vienne antique, a été occupé du dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C.

Depuis 1980, l'étude des vestiges et du mobilier nous a permis de mettre en évidence les grandes étapes de l'évolution du site qui peuvent être synthétisées en huit grandes phases, caractérisées par des faciès céramiques appelés horizons.

La céramique sigillée des horizons 3 à 7, présentée dans cette communication, provient de trois ensembles :

- au sud-ouest, la parcelle de la maison des Dieux Océans (Zone I) et la voie est-ouest (Voie I)¹ ;
- la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques (Zone V) qui est en relation stratigraphique avec la maison des Dieux Océans et la voie nord-sud (Voie II)² ;
- au nord, les petits thermes et les boutiques attenantes (Zone VI)³.

PRÉSENTATION DES HORIZONS

□ L'horizon 3 correspond :

- à la maison aux Pierres Dorées, second état de la parcelle de la maison des Dieux Océans (19332 tessons),
- au niveau d'occupation de la voie I (5114 tessons),
- à l'installation de la voie II (1243 tessons),
- aux vestiges antérieurs aux premières constructions sous la maison aux Cinq Mosaïques (2597 tessons),
- aux vestiges antérieurs aux boutiques de la zone VI (197 tessons).

L'échantillonnage le plus important se situe dans la zone I ; le matériel de la zone VI est négligeable.

Le *terminus post quem* proposé pour l'installation de ces vestiges se place dans les années 15/30 apr. J.-C. Cette date repose : sur la série monétaire dont les pièces les plus récentes sont un as de Tibère et un as de Drusus, sur l'apparition de la sigillée de la Gaule du Sud et des premières productions à pâte calcaire et décor sablé en céramique à paroi fine.

□ L'horizon 4 correspond :

- à la maison au Grand Péristyle, première occupation au nord de la parcelle de la maison des Dieux Océans (11711 tessons) et à la maison au Vestibule à Colannes, III^e état, qui occupe toute la parcelle de la maison des Dieux Océans (18226 tessons)⁴,
- au deuxième niveau de la voie I (7096 tessons),
- à l'installation du Bâtiment Commercial dans la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques (1453 tessons),
- à la deuxième rue de la voie II (294 tessons),
- à l'installation des boutiques dans la zone VI (3580 tessons).

Ce faciès est daté des années 40/70 par la sigillée qui offre les associations classiques des contextes Claude-Néron ; les monnaies les plus récentes sont un as d'Auguste posthume (22 apr.) dans la maison au Grand péristyle et un as de Caligula (40 apr.) dans la maison au Vestibule à Colannes.

□ L'horizon 5 correspond :

- à l'aménagement du grand péristyle de la maison au Vestibule à Colannes (7586 tessons),
- à l'aménagement du Bâtiment Commercial (2797 tessons),
- à la troisième chaussée de la voie II (343 tessons).

1 A. DESBAT, O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, H. SAVAY-GUERRAZ et D. TAVERNIER, *La maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal*, 55^e Suppl. à Gallia, sous-presse.

2 J.-L. PRISSET, L. BRISSAUD, O. LEBLANC, Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques, dans *Gallia*, 51, 1994, p. 1-333.

3 H. SAVAY-GUERRAZ, E. DELAVAL, J.-L. PRISSET, O. LEBLANC, L. BRISSAUD, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal, dans *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 1992, p. 1-39.

4 La fouille a mis en évidence deux phases d'aménagements de la parcelle mais le matériel, globalement similaire dans les deux ensembles, ne permet pas de les différencier en chronologie absolue.

La stratigraphie souligne la contemporanéité de ces ensembles.

L'installation est datée des années 60/70 par la céramique : sigillées, parois fines à pâte calcaire et engobe sablé, productions de la Gaule du Centre, notamment des céramiques à revêtement plombifère.

□ **L'horizon 6 correspond :**

- à des aménagements dans la partie sud de la maison au Vestibule à Colonnes (7464 tessons),
- au troisième niveau de la voie I (4120 tessons),
- à l'installation de la maison au Bassin Excentré dans la parcelle de la maison aux Cinq Mosaïques (6332 tessons),
- au quatrième niveau de la voie II (4834 tessons),
- aux aménagements des Boutiques de la Zone VI et à la seconde phase des vestiges avant l'installation des thermes (5582 et 6648 tessons).

Cet horizon est daté de la fin I^{er}/début II^e s. par la céramique : sigillées, sigillées claires B (15 tessons et 4 formes qui représentent 1,6 % des tessons de céramiques fines dans la Zone V et 4 tessons dont une forme dans la zone VI) et amphores Dressel 20. Un as d'Hadrien fournit un *terminus post quem* de 134/138 apr. J.-C. pour l'installation de la maison au Bassin Excentré.

□ **L'horizon 7 correspond** aux dernières phases de construction mises en évidence au sud-est du site :

- la maison des Dieux Océans (2910 tessons),
- des aménagements de la voie I (106 tessons),
- la maison aux Cinq Mosaïques et des aménagements dans cette maison (1112 tessons),
- l'installation d'un dallage dans la voie II (2879 tessons).

Dans la zone VI, la stratigraphie relative fait apparaître deux états successifs. Le premier état est caractérisé par l'aménagement des Boutiques (12951 tessons) et l'installation des thermes à l'ouest de la parcelle (8324 tessons). Il est daté par une série monétaire provenant des couches d'installation des boutiques : demi-as de Nîmes, sesterce de Domitien, as d'Hadrien et un as d'Antonin le Pieux qui fournit un *terminus post quem* de 141-161 apr. J.-C. pour l'horizon 7. Le second état correspond à une nouvelle réfection des Boutiques (2428 tessons) et à l'aménagement des Thermes (311 tessons). Il est daté par une série monétaire : as de Nerva, as d'Hadrien, as d'Antonin et un as de Commode qui donne un *terminus post quem* de 185-192 apr. J.-C. pour cet horizon 7bis.

Globalement, le faciès céramique de cet horizon est caractérisé par l'apparition des productions de la Gaule du Centre du II^e s. et l'accroissement de la sigillée claire A et B.

LES FORMES DE SIGILLÉE PAR HORIZON⁵

Horizon 3.

La sigillée représente 24,9 % des tessons de céramiques et 4,22 % des tessons de céramiques fines

(sigillées : 1204 tessons ; céramiques fines : 4975 tessons ; total céramiques : 28483 tessons).

Les productions italiennes représentent 69,6 % des formes dans cet horizon qui est caractérisé par l'apparition des productions de la Gaule du Sud. L'importance du matériel résiduel dans ce contexte, notamment le matériel qui date l'installation de la maison aux Pierres Dorées (74,6 % de sigillée italique), provient des niveaux d'abandon de la maison augustéenne.

Les types représentés sont (Fig. 1) :

- les bols Drag. 27, Drag. 24/25, Haltern 14, Ritt. 9 et Ritt. 8 qui apparaissent à la fin de l'époque tibérienne ;
- les assiettes Drag. 15, Drag. 17A et B (Fig. 18, n° 18), Ritt. 1, Drag. 15/17 et un exemplaire de Drag. 18/31 ;
- les formes décorées Drag. 29 et 30.

Les Drag. 24/25 représentent 43,5 % de la sigillée sud-gauloise pour 16,4 % de Drag. 27. Les Drag. 29 sont du type A pour les deux exemplaires de la zone V, les formes de la zone I sont trop fragmentaires pour déterminer le type.

Huit estampilles (Fig. 2) se rapportent aux productions de La Graufesenque⁶ :

- trois de Bilicatus de La Graufesenque ; l'une sur Drag. 24 (n° 1) est datée des années 30/60 apr. J.-C., les deux autres sont datées des années 20/60 (n°s 2 et 3) ;
- une d'Anextlatus (n° 4) datée des années 20/50 ;
- une de Seno ou Senone (n° 5) datée des années 30/50 ;
- une de Scottius (n° 6) datée des années 20/60 ;
- une de Labio (n° 7) datée des années 30/70 ;
- une d'Aquitanus (n° 8) datée des années 45/65.

Horizon 4.

Cet ensemble est le mieux représenté sur le site, il provient essentiellement de la fouille de la parcelle de la maison des Dieux Océans et regroupe environ 80 % des formes.

La sigillée représente 40,9 % des tessons de céramiques fines et 5,9 % des tessons de céramiques (sigillées : 2863 tessons ; céramiques fines : 7007 tessons ; total céramiques : 49107 tessons).

La sigillée italique représente encore 16 % des formes identifiées. Il s'agit de matériel en grande partie résiduel dû à la nature du gisement.

Sur les 24 % d'origine gauloise, 6,7 % des formes sont de la Gaule du Centre, à vernis non grésé, soit 6,3 % des formes de sigillée.

A côté des formes du début du I^{er} s. déjà présentes dans l'horizon précédent apparaissent les types Ritt. 5, Hermet 31, une forme Drag. 2/21, Drag. 16 et Drag. 11 (Fig. 24, n°s 1 et 2) de la même période. On note une multiplication des assiettes Drag. 15/17 et Drag. 18 qui représentent 10 % des formes.

Les formes Ritt. 14, Ritt. 12 et Drag. 29B datées des années 40/70 apparaissent dans ce contexte (Fig. 3).

Les 29 estampilles gauloises (Fig. 4) proviennent de La Graufesenque sauf une de Coticorix ou Coticoris, sur un plat à vernis non grésé attribué aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre (n° 24). Neuf estampilles sont datées de l'époque de Tibère à Néron :

5 Les comptages de formes sont effectués sur les fragments identifiés, profil complet, bord, fond, panse.

6 Mes remerciements à M. Polak qui a eu l'amabilité de relire l'ensemble des estampilles citées dans cet article.

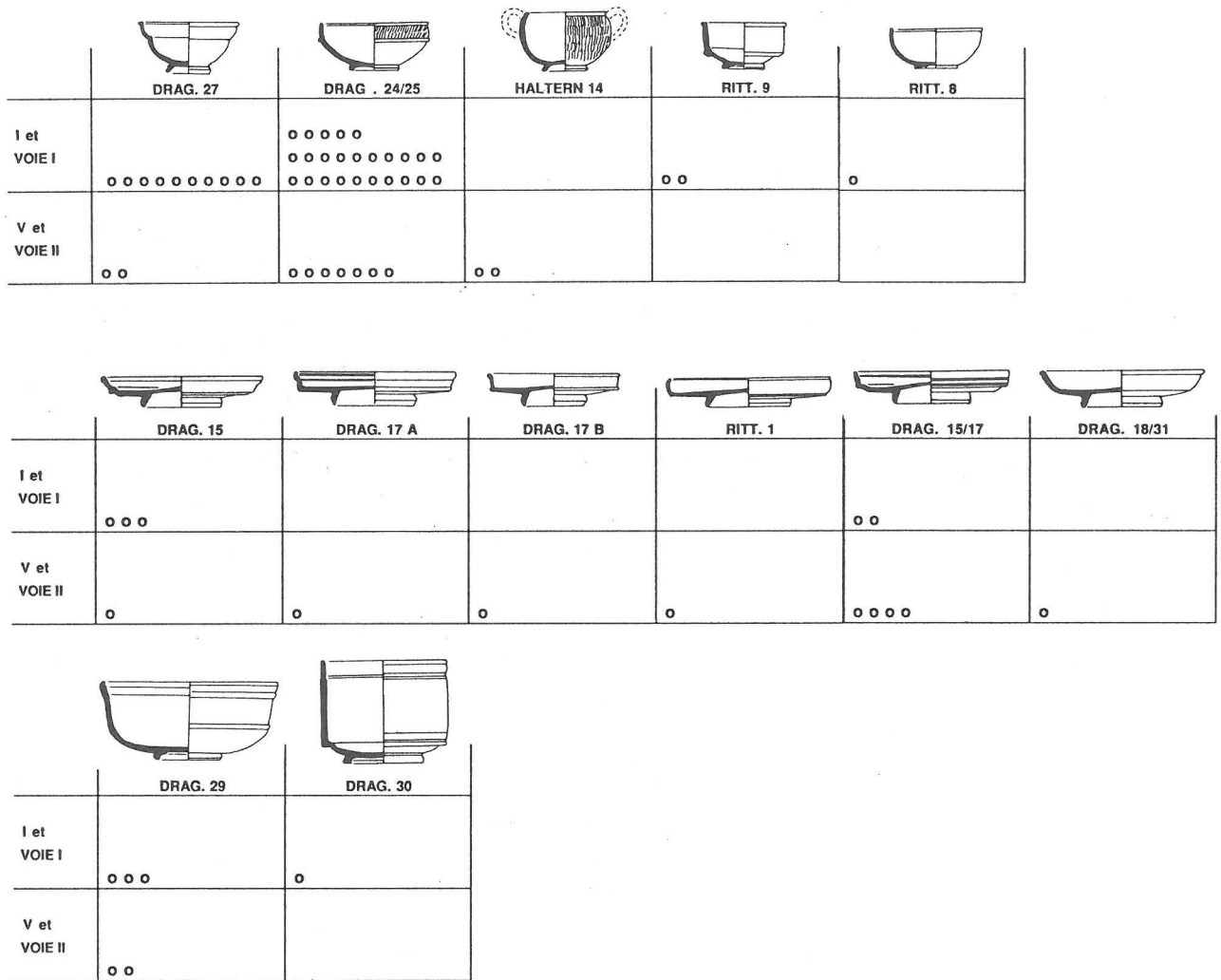










Figure 1 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 3 (15/30 apr. J.-C.).

Primus, Volus ou Volusus, certainement Quintus, Acutus, Damonus, Rufus, Donatus, Rusticus, Amandus (n^{os} 1 à 9). Treize sont datées de l'époque de Claude à Néron : deux d'Aquitanus, Salvetus, Privatus,

Masculus, Firmo, Quintanus, Senicio, Bassus Secundus, Tertius (n^{os} 10 à 20) et certainement Muranus (n^o 23). Deux sont d'époque néronienne : Quartus et Senicio ou Senelis (n^{os} 22 et 23). Trois estampilles sont difficilement lisibles : Scottius ? (n^o 25), Germanus ? (n^o 26), Muranus ? (n^o 27) et deux sont analphabétiques (n^{os} 28 et 29).

- 1- ANEXT (Drag. 24) 
- 2- OFIC. SCO 
- 3- (OFIC.BIL)ICATI 
- 4- OF. BILICA (Ritt. 9) 
- 5- (O)F. BILI (Drag. 24) 
- 6- SENONÉ (Drag. 24) 
- 7- OF. LABIO 
- 8- OF AQVITAN 

Horizon 5.

C'est un contexte numériquement assez peu représenté (Fig. 5).

Le pourcentage de sigillée augmente, soit 49,5 % des tessons de céramiques fines et 6,4 % du total des tessons de céramiques (sigillées : 685 tessons ; céramiques fines : 1385 tessons ; total céramiques : 10726 tessons).

La sigillée italique ne représente plus que 1,5 % des formes dans cet horizon. La sigillée à vernis non grésé de la Gaule du Centre représente 5 % des formes de la sigillée gauloise. Les sigillées ont une pâte dont la couleur varie du beige au rouge plus ou moins foncé, avec de fines inclusions claires et un vernis rouge plus ou moins brillant ; elles sont attribuées aux productions de la Gaule du Sud.

Figure 2 - Estampilles de l'Horizon 3 (15/30 apr. J.-C.).



Figure 3 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 4 (40/70 apr. J.-C.). Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.

Les formes déjà présentes dans les horizons précédents se retrouvent dans des proportions équivalentes. Les formes Drag. 33, Drag. 4/22 et Drag. 35/36 apparaissent, les coupes à feuilles d'eau sont peu nombreuses. Si ces dernières donnent un *terminus post quem* pour cet ensemble, la présence de Drag. 33 et 4/22 seulement dans ce contexte semble indiquer une date de diffusion plus récente que la date de production.

Les quinze estampilles gauloises (Fig. 7) proviennent de La Graufesenque sauf une, certainement de Quintus, sur un Drag. 18 à vernis non grésé attribué aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre (n° 15). Deux noms de potiers sont attestés dans les horizons précédents : Aquitanus (n° 7 et 8), Primus (n° 2). Une estampille de Masclus est sur un décor de Drag. 30 (Fig. 7, n° 1 et Fig. 24, n° 3 et 4). Quatre nouveaux noms de potiers de la première moitié du I^{er} s. apparaissent : Matugenus, Bellicus, Marsus et Lauratus (Fig. 7, n° 3, 4, 5 et 6) ainsi que trois de la seconde moitié du I^{er} s. : Albinus, Passienus et Masclus Balbus (n° 9, 10, 11 et 12). Deux sont analphabétiques (n° 13 et 14).

Horizon 6.

La sigillée représente plus de la moitié de la céramique fine : 54,2 % (sigillées : 2097 tessons ; céramiques fines : 3865 tessons ; total céramiques : 34980 tessons).

La sigillée italique ne représente plus que 3,7 % des formes et la sigillée à vernis non grésé 3,2 % des formes de productions gauloises, soit 2,9 % des formes de sigillées.

Ce faciès (Fig. 6) est caractérisé par une augmentation des coupes à feuilles d'eau du service A de La Graufesenque et par la présence ponctuelle du service C, Drag. 46 (Fig. 13, n° 28). Les coupes à listel avec décor de feuilles d'eau, Curle 11, et les formes fermées Déch. 67 et Hermet 90/5 datées de la fin du I^{er} s., apparaissent dans ce contexte. De même, nous notons l'émergence des formes décorées Hermet 9 et Drag. 37, toutefois les Drag. 29 restent majoritaires.








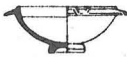
A côté des potiers de La Graufesenque du I^{er} s. : Cennatus, Primus ou Rusticus, Aquitanus Quintanus, Iucundus, Feliciter, Avetus ?, Macarus, Modestus,


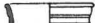

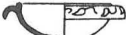


1- OFI PR (Drag. 24)		15- OF FI (Ritt. 8)	
2- VOVO (Drag. 27)		16- QVINTĀNI (Drag. 27)	
3- QVĪNT (Drag. 27)		17- (SENIC)IO. FE (Drag. 29)	
4- OFIC. ACVTI (plat)		18- BASSI (Drag 15/17)	
5- DĀMO (Drag. 24)		19- (SEC)VNDI (Ritt. 9)	
6- RVFI (Drag. 24)		20- RTIV (Drag. 24)	
7- DONATVS. F (plat)		21- OF QVĀR(TI.) (Drag. 27)	
8- OF. RVST (bol)		22- SEN(I) (Drag. 27)	
9- OF ĀMĀND (Drag. 27)		23- (O)F MURRĀ(N) (Drag. 15/17)	
10- AQVITANUS (Drag. 18)		24- COTIGORIX (plat)	
11- AQVITAN(I) (Drag. 24)		25- SCO (...) (Drag. 24)	
12- SALVE (bol)		26- GE(...)	
13- PRIVA (Drag 15/17)		27- (...) MVRĀN	
14- MĀSCULUS F		28- TII (Drag. 27)	
		29- MII (Drag. 27)	


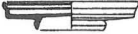
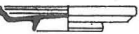



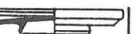
Figure 4 - Estampilles de l'Horizon 4 (40/70 apr. J.-C.).

I et VOIE I	●●●●●●●●●●		●●●●●	●●●●●●●●●●	●●●●●	●●●●●●●●●●	●●	
V et VOIE II	●●●●●●●●●●	●	●	●●●●●●●●●●	●●●		●●●	●●
I et VOIE I		●●●	●●	●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●●			
V et VOIE II	●		●	●●●●●●●●●●	●●●●●●●●●●			
I et VOIE I	●●●●●●●●●●	●●●●●	●					
V et VOIE II	●●●●●		●●					

Figure 5 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 5 (60/70 apr. J.-C.). Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.

	 DRAG. 27	 DRAG. 24/25	 HALTERN 14	 RITT. 9	 RITT. 8	 RITT. 5	 RITT. 14	 RITT. 12
I et VOIE I	○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○		○○○○○○	○ ○○○○○○○○○○			○○ ○○○○○○○○○○
V et VOIE II	○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○		○ ○○○○○○○○○○	○○○○○○○○			○○○○○○○○
VI	○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○	○○○○○○○○	○○○	○○○○○	○	○○○○○○○○

	 DRAG. 33	 DRAG. 4/22	 DRAG. 35/36	 CURLÉ 11	 CURLÉ 15	 FORMES FERMÉES
I et VOIE I	○○○○○○○○	○○○○○○○	○○○○○○○		○	○○○○○○○
V et VOIE II	○○○○	○○○○				○○
VI	○○○○○○○	○ ○○○○○○○○○○	○○○○○○○○○	○		○○○○○○○○○

	 DRAG. 15	 DRAG. 17A	 DRAG. 16	 RITT. 1	 DRAG. 15/17	 DRAG. 18/31	 DRAG. 19
I et VOIE I	○○○	○○○○	○	○	○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	
V et VOIE II	○○○○○○○○○○	○			○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○
VI	○○○○○○○	○○○		○○	○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○○○○○○ ○○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○

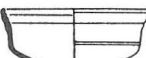




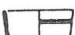
	 DRAG. 29	 DRAG. 30	 DRAG. 11	 HERMET 12	 DRAG. 37	 HERMET 9
I et VOIE I	○○○○○○○ ○○○○○○○○○○	○○	○○○○○○○		○ ○○○○○○○○○○	
V et VOIE II	○○○ ○○○○○○○○○○	○○○○		○	○	
VI	○○○○○○○○○○	○○○○			○○○○○	○○○○○

Figure 6 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 6 (début II^e s. apr. J.-C.).
Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.




















1- MASCLUS F (D. 30, décor.  SCLVVS F	1 - FELICITER. (F)	
2- OF. PRI (Ritt. 1)	2 - (C)ENNATI	
3- (OF). MATA(...)	3 - (O)FI P(...) ou R(...) (Drag. 27)	
4- OF. BEL (LICI) (plat)	4 - AVE	
5- MARSVS FECI (D. 18/31)	5 - AQVI (TA)N(VS)	
6- LAVRATUS (bol)	6 - OF AQVITAN	
7- OF AQVITAN (plat)	7 - OF M ^{ACC} (AR) (Drag. 15/17)	
8- OF AQVITAN	8 - (MO)DEST. F (Drag. 18)	
9- OF ALBINI	9 - QVINTANI	
10- (O) PASSEN	10 - OF. VIT(A)	
11- MASCLI. B(ALBVS) (D. 15/17)	11 - OF IVCVNDI (Drag. 27)	
12- (M)ASCL. BALBUS (D. 15/17)	12 - (...)M ^{EN} (...)	
13- RTES (D. 27)	13 - VIIINI	
14-	14 - DAMINI M (Drag. 33)	
15- QVINT(VS) (D. 18)	15 - M ^{AR} :	
	16 - M ^{ANE}	
	17 - CASTI	
	18 - (Drag. 27)	

Figure 7 - Estampilles de l'Horizon 5 (60/70 apr. J.-C.).

Vitalis et certainement Memor et une analphabétique (Fig. 8, n^{os} 1 à 13) apparaissent des potiers de la Gaule du Centre du début du II^e s. : Damini connu à Lezoux (n^o 14) et Manerius aux Allieux (n^o 16). Trois ne sont pas identifiées (n^{os} 15, 17 et 18).

Horizon 7.

La sigillée culmine dans cet horizon avec 58,2 % de la céramique fine et 7 % de l'ensemble de la céramique (sigillées : 1983 tessons ; céramiques fines : 3407 tessons, total céramiques : 28282 tessons).

La sigillée italique représente 4 % des formes et celle de la Gaule du Centre à vernis non grésé 5,1 %. Il est, en revanche, beaucoup moins aisé de quantifier les productions de la Gaule du Centre du II^e s. qui se distinguent difficilement à l'observation des critères techniques.

Le répertoire des formes (Fig. 9) est identique à celui de l'horizon précédent avec une nette augmentation des Drag. 33 et 37 et des formes fermées, notamment la forme Drag. 54 qui apparaît dans ce contexte.

Les estampilles (Fig. 10) renvoient à des potiers de La Graufesenque du I^{er} s. : Vocnus, Anextlatus, Aquitanus, Momo, Firmo, Compissa ?, Modestus, Diogenes ou Diogenus (n^{os} 1 à 8). Les plus récentes sont datées de la fin du I^{er} s. : Crestio, Vitalis, Virilis (n^{os} 9 à 11).

Figure 8 - Estampilles de l'Horizon 6 (début du II^e s. apr. J.-C.).







Horizon 7 bis.

La sigillée représente encore 55,3 % de la céramique fine (sigillées : 188 tessons ; céramiques fines : 340 tessons, total céramiques : 2739 tessons).

La sigillée italique représente 3 % des formes et celle de la Gaule du Centre à vernis non grésé 6 %.


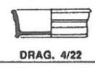


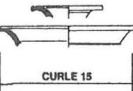

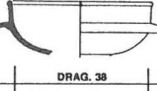

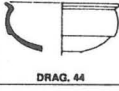
Les formes nouvelles produites en Gaule du Centre apparaissent (Fig. 9) : Drag 38 (Fig. 16, n^o 11), Drag 40 (n^o 9) et Drag. 44 (n^o 10). Les formes Drag. 33 et surtout Drag. 37 sont bien représentées avec quelques exemplaires à pâte orangée avec mica qui correspondent aux phases 4/5 de Lezoux. Les formes fermées présentent une diversité de formes (Fig. 16, n^{os} 2 à 8). La forme Ritt. 14 est du type B (Fig. 13, n^o 27).

Huit estampilles (Fig. 11) sont attestées à La Graufesenque au I^{er} s. : Masclus Balbus, Ardacus, Notus, Silvanus, Libertus, Patricus et certainement Venus (n^{os} 1 à 9). Les estampilles de Libertus (n^{os} 5, 6) sont également attestées à Lezoux à la fin du I^{er} et au début du II^e s. avec une graphie légèrement différente.

						
I et VOIE I	○○○○○○○	○○○○	○○○○○	○○		○○○
V et VOIE II	○○	○○○○	○○	○○		○○
VI	○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○			○○○○




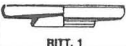


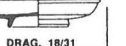
HORIZON 7 bis

VI	○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○					○○○○○○○	○	○○○○○○○
----	------------------------	--	--	--	--	--	---------	---	---------

									
I et VOIE I	○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○	○○○○○○○○○			○			
V et VOIE II	○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○	○○○○○○○	○		○○○○○○○			
VI	○○○	○○○○○○○○○	○○○○	○		○○○○			

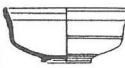
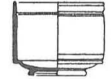

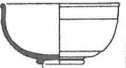

HORIZON 7 bis

VI	○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○○	○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○	○○○	○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○○	○	○
----	----------------------	-------	------------------------------	----	-----	-----------------------------	------	---	---

							
I et VOIE I					○	○○○○○	○○○○○
V et VOIE II	○○					○○○○○	○○○○○○○○○
VI	○○○○○	○○○○○	○			○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○

HORIZON 7 bis

VI	○○○○			○○○○		○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○
----	------	--	--	------	--	---------------------------------	-------------------------------

					
I et VOIE I	○○○○	○○○		○ ○○○○○○○○○	
V et VOIE II	○○○○	○○		○○○○	
VI	○ ○○○○○○○○○	○	○		○

HORIZON 7 bis

VI	○○○ ○○○○○○○○○	○○○		○○○○○ ○○○○○○○○○ ○○○○○○○○○	○
----	------------------	-----	--	---------------------------------	---

Figure 9 - Répartition des formes de sigillée gauloise dans l'horizon 7 (deuxième moitié du II^e s. apr. J.-C.) et 7bis (début du III^e s. apr. J.-C.). Les points noirs représentent les sigillées à vernis non grésé attribuées aux productions pré-flaviennes de la Gaule du Centre.

1- VOCNVI (Drag. 18)		1- M̄ASC(LI. B̄ALB̄VS)	
2- AN̄EXTL̄ATI		2- OFF ARDAC(I)	
3- OF AQVIT̄AN (plat)		3- (ARD)ACI	
4- MOM (Drag. 27)		4- NOTVS F	
5- (O.FIR)MON̄IS (plat)		5- SILVANI (Drag. 27)	
6- MPI(...)		6- SILVANI (bol)	
7- MODEST.F		7- LIBERTVS (Ritt. 9)	
8- DIOGEN		8- OF PATR(...)	
9- CREST̄I ou CREST		9- VENI (bol)	
10- (...)VITAL(...)		10- REBVRR (I.) OF (Drag. 27)	
11- (O)F VIRILI (Drag. 33)		11- BVRDON	
12- (...)MIRI (Drag. 24)		12- COBNERTI	
		13- GEMINVS	
		14- (MA)NIIIVS	
		15- ACCO (bol)	
		16- AIV (bol)	

Figure 10 - Estampilles de l'Horizon 7 (deuxième moitié du II^e s. apr. J.-C.).

Quatre estampilles (Fig. 11) sont des productions de la Gaule du Centre du II^e s. : Burdo, Reburrus, Cobernetus, Geminus (n^{os} 10 à 13). Manilius (n^o 14) est répertorié à Rheinzabern et Acco (n^o 15) est inconnu sur sigillée gauloise. On note une estampille analphabétique (n^o 16).

		11- BVRDON	
		12- COBNERTI	
		13- GEMINVS	
		14- (MA)NIIIVS	
		15- ACCO (bol)	
		16- AIV (bol)	

Figure 11 - Estampilles de l'Horizon 7bis (début du III^e s. apr. J.-C.).

ÉVOLUTION DES FORMES

Drag. 24/25 (Fig. 13, n^{os} 1 à 10).

Ces tasses représentent 45 % des formes de la Gaule du Sud dans l'horizon 3 pour chuter vers 20 % au milieu du I^{er} s. et se stabiliser vers 10 % dans la seconde moitié du II^e s. (Fig. 12).

Les productions de la Gaule du Centre à engobe non grésé (Fig. 13, n^o 5) représentent 6 % de l'ensemble avec des variations allant de 4 % dans l'horizon 4 à 26 % dans l'horizon 7. Le chiffre de 4 % semble le plus

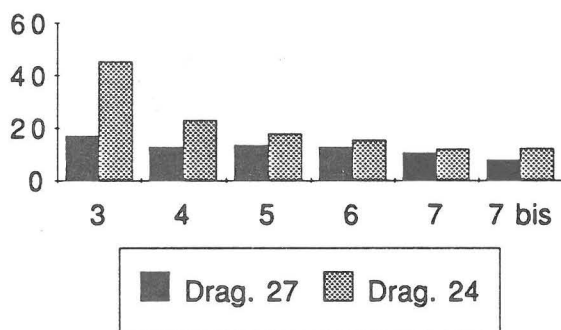


Figure 12 - Pourcentages des formes Drag. 24 et 27 par horizons.

pertinent car il est calculé sur un échantillonnage très large. La pâte et le vernis du reste des échantillons présentent les caractères des sigillées sud-gauloises.

Leur diamètre varie entre 8 et 14 cm avec quelques exemplaires plus petits au début du I^{er} s. et un exemplaire de 16 cm de diamètre dans l'horizon 6 sur une forme basse (Fig. 13, n^o 10) qui serait plutôt ancienne (Lattara 6). La majorité des formes ont un diamètre de 8 ou 12 cm. Le caractère très fragmentaire du matériel ne permet pas de sériation fiable selon le rapport hauteur/largeur. L'évolution de formes basses vers des formes plus creuses et qui s'alourdissent ne peut être vérifiée dans notre contexte. Les décors d'applique sont présents dans tous les horizons.

Drag. 27 (Fig. 13, n^{os} 12 à 18).

Ces tasses sont plus nombreuses à la période Tibère-Claude (16,9 % des formes identifiées de la Gaule). Elles représentent de 12 à 13 % des formes identifiées dans la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. et diminuent à la fin dans la seconde moitié du II^e s. (Fig. 12).

Tous horizons confondus, les Drag. 27 à vernis non grésé de la Gaule du Centre représentent 6,6 % des

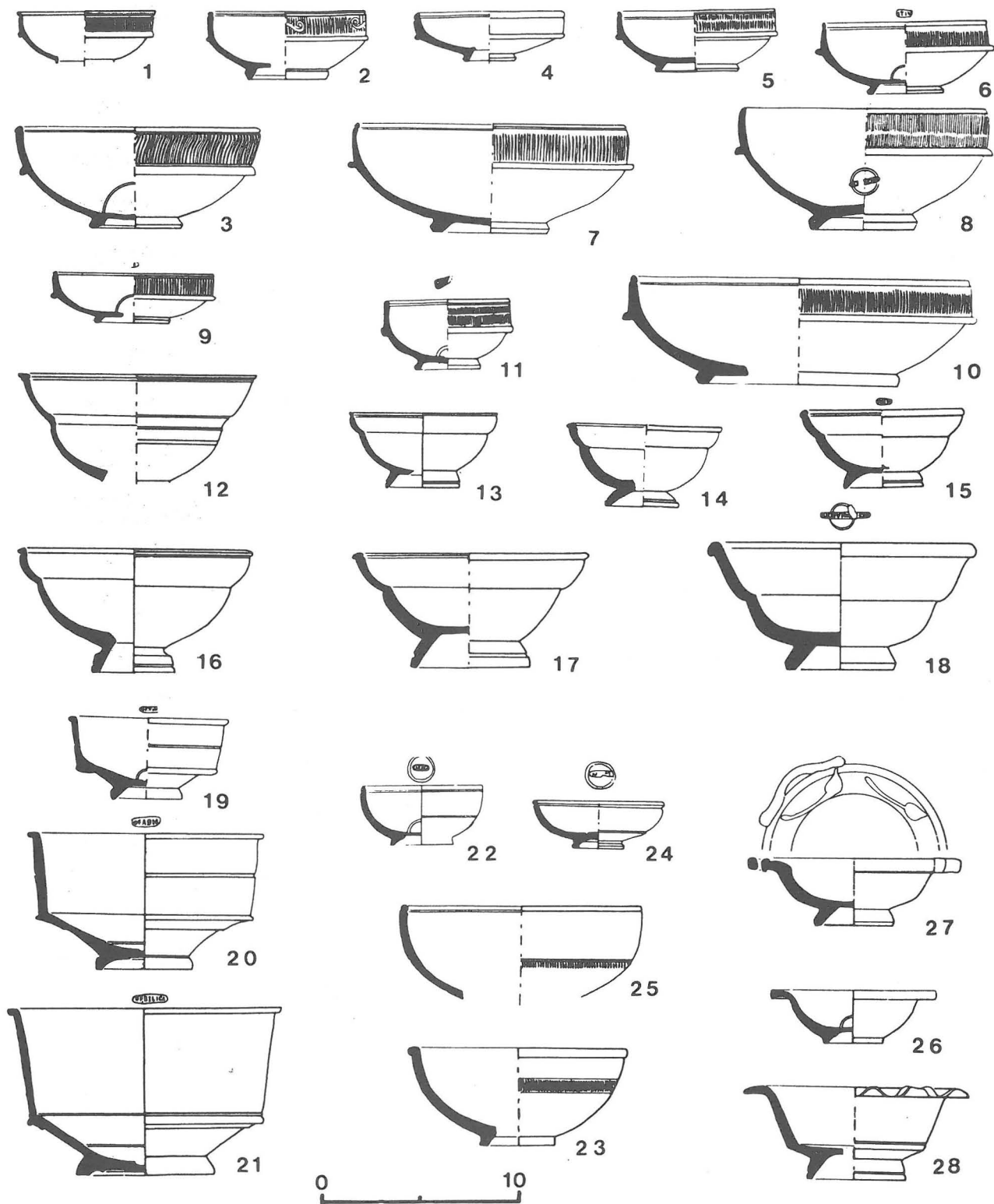


Figure 13 - 1 à 3 : Drag. 24 (H. 3) ; 4 à 7 : Drag. 24 (H. 5) ; 8 : Drag. 24 (H. 5) ; 9 et 10 : Drag. 24 (H. 6) ;
 11 : Drag. 24 (H. 7bis) ; 12 et 13 : Drag. 27 (H. 3) ; 14 et 15 : Drag. 27 (H. 4) ; 16 et 17 : Drag. 27 (H. 5) ;
 18 : Drag. 27 (H. 7bis) ; 19 : Ritt. 9 (H. 6) ; 20 : Ritt. 9 (H. 5) ; 21 : Ritt. 9 (H. 3) ; 22 et 23 : Ritt. 8 (H. 4) ;
 24 et 25 : Ritt. 8 (H. 6) ; 26 : Ritt. 14 A (H. 4) ; 27 : Ritt. 14B (H. 7bis) ; 28 : Drag. 46 (H. 6).

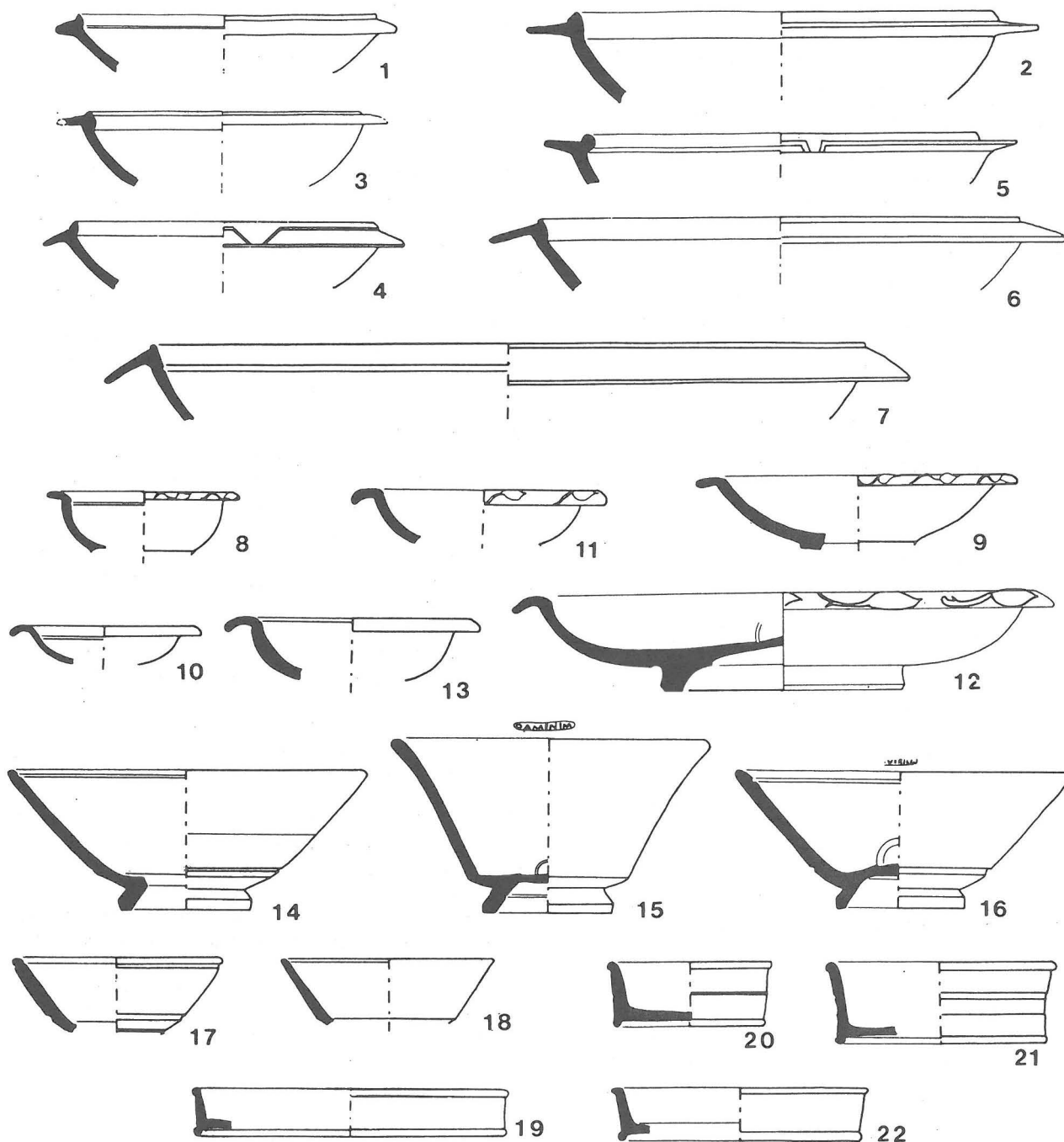


Figure 14 - 1 à 3 : Ritt. 12 (H. 4) ; 4 : Ritt. 12 (H. 5) ; 5 et 6 : Ritt. 12 (H. 6) ; 7 : Ritt. 12 (H. 7 bis) ;
8 à 11 : Drag. 35/36 (H. 7) ; 12 et 13 : Drag. 35/36 (H. 7bis) ; 14 : Drag. 33 (H. 5) ; 15 : Drag. 33 (H. 6) ;
16 et 17 : Drag. 33 (H. 7) ; 18 : Drag. 33 (H. 7bis) ; 19 : Drag. 4/22 (H. 6) ; 20 à 22 : Drag. 4/22 (H. 7).

formes identifiées (7,5 % dans l'horizon 4). Les autres pâtes et vernis s'apparentent aux productions de la Gaule du Sud.

Leur diamètre varie de 8 à 14 cm de façon aléatoire dans les différents horizons.

Les formes se rattachent dans l'ensemble aux types B et C définis par M. Passelac et A. Vernhet⁷ et ceci dès l'horizon 3, sauf un exemple plus précoce qui est simi-

laire au type A sans guillochis (Fig. 13, n° 12). Dans les horizons de la fin du II^e s., quelques exemplaires ont une forme moins arrondie et une lèvre épaisse (n° 18).

Ritterling 12 (Fig. 14, n^{os} 1 à 7).

Cette forme qui apparaît au milieu du I^{er} s. est, avec la forme Ritt. 14 (Fig. 13, n° 26), le critère essentiel de datation de l'horizon 4.

7 M. PASSELAC et A. VERNHET, Céramique sud-gauloise, dans M. PY (dir.), *DICOCER*, Lattara 6, 1993, p. 573.

Elle représente 2,8 % des formes de sigillées gau-loises dans ce premier contexte et atteint 4,6 % au début du II^e s. Les produits de la Gaule du Sud (Fig. 14, n^{os} 1 et 2) et du Centre à vernis non grésé (n^o 3) apparaissent simultanément ; ces derniers représentent 23 % des formes de ce type dans l'horizon 4 (en moyenne 12 %, tous horizons confondus).

Leur diamètre varie de 14 à 22 cm avec de grands diamètres (30/32 cm) dans les contextes tardifs (n^o 7).

Drag. 33 (Fig. 14, n^{os} 14 à 18).

Ils apparaissent comme les Drag. 4/22 et 35/36 à l'époque flavienne où ils représentent 2,9 % des formes, pour atteindre 11,8 % dans la seconde moitié du II^e s.

Leur diamètre varie entre 10 et 14 cm avec simultanément des formes hautes et basses. Ils ont une pâte rouge avec des points de chaux et un vernis rouge. Un exemplaire dans l'horizon 7 a une pâte orangée avec des particules de mica et un vernis orange vif, caractéristiques de la phase 4 de Lezoux.

Drag. 4/22 (Fig. 14, n^{os} 19 à 22).

La fréquence de cette forme suit la même courbe que celle des Drag. 33 avec une pointe à 5 % dans la seconde moitié du II^e s.

La majorité des formes sont des coupelles du type 22 (n^{os} 20 et 21), les assiettes sont rares (n^{os} 19 et 22).

Une coupelle marbrée a été découverte dans les couches d'abandon.

Drag. 35/36 (Fig. 14, n^{os} 8 à 12).

La fréquence de cette forme suit une courbe ascendante de l'époque flavienne (1 %) à la fin du II^e s. (8,6 %).

Nous avons autant de coupes que de coupelles. La majorité présente un décor de feuilles d'eau, seuls quelques exemplaires dans les contextes les plus récents ont une lèvre lisse (n^{os} 10 et 13).

La majorité des pâtes, d'un rouge plus ou moins clair, sont fines avec souvent des points de chaux.

Ritterling 8 et 9 (Fig. 13, n^{os} 22 à 24 et 19 à 21).

Ces formes sont représentées dans tous les horizons de façon constante, de 3 à 4 % pour les Ritt. 9, avec une pointe à 7,4 % à l'époque flavienne pour les Ritt. 8.

La majorité des coupelles Ritt. 8 sont creuses et se rapportent aux formes produites à partir des années 30 en Gaule du Sud. Une forme particulière dans l'horizon 4 présente une lèvre en bourrelet et un décor guilloché sur la panse (n^o 23), quelques exemplaires au début du II^e s. ont une forme plus basse (n^o 24). Une forme dans l'horizon 6 est marbrée.

Les coupes.

- Le Drag. 40 (Fig. 16, n^o 9), ou plutôt la forme 8 définie par Ph. Bet à Lezoux⁸, a une pâte rouge clair avec des points de chaux et un vernis rouge orangé.

- Curle 11 (Fig. 16, n^{os} 14 et 15) : une forme à pâte rouge clair avec des points de chaux et un vernis rouge

est estampillée Geminus de Lezoux du II^e s. ; un listel à décor de feuilles d'eau présente une pâte beige qui renferme du mica et un engobe orange vif du début du II^e s.

Les formes fermées (Fig. 16, n^{os} 1 à 8 et Fig. 17, n^{os} 3 à 5).

Elles sont regroupées dans les comptages car elles sont bien souvent reconnues sur des fragments de panses qu'il est difficile d'attribuer à une forme précise.

Elles représentent 2,7 % des formes identifiées dans l'horizon 6 avec les formes Déch. 67 à décor moulé et Hermet 90/5, 4 % dans l'horizon 7 où l'on note l'apparition des Drag. 54 ou Déch. 72 et 8,2 % dans l'horizon 7bis avec de nombreuses variantes dans les formes. La majorité des formes sont lisses avec quelques décors incisés ou barbotinés.

Drag. 15 et 15/17 (Fig. 18, n^{os} 1 à 10).

La différence est fondée sur le profil extérieur de la lèvre et l'inclinaison du bord, les profils intermédiaires sont classés dans le type Drag 15/17.

La présence de la forme Drag. 15/17 augmente de 8,5 % au début du I^{er} s. à 14-15 % dans les contextes de la fin du I^{er} s. et du II^e s. pour redescendre vers 9 % à la fin du II^e s. (Fig. 15).

Les productions de la Gaule à engobe non grésé représentent 7,2 % de cette forme (Fig. 18, n^o 2), tous horizons confondus (7,10 % dans l'Horizon 4), la majorité est du type Drag. 15/17.

Dans chaque contexte les assiettes avec un diamètre de 16 et 18 cm sont les plus fréquentes, les plats ont un diamètre variant de 22 à 26 cm.

Drag. 18/31 (Fig. 18, n^{os} 13 à 17).

Cette forme est bien représentée dès la seconde moitié du I^{er} s. : de 11 % dans l'horizon 4 à 17 % dans l'horizon 5, entre 12 et 13 % au II^e s. (Fig. 15).

Les productions de la Gaule du Centre à engobe non grésé (Fig. 18, n^o 15) représentent 6,9 % tous horizons confondus (10,9 % dans l'horizon 4).

Dans chaque horizon, les assiettes qui ont un diamètre compris entre 16 et 18 cm sont les plus fréquentes ; les plats ont un diamètre de 22 à 24 cm avec quelques exemples plus grands (26 et 30 cm).

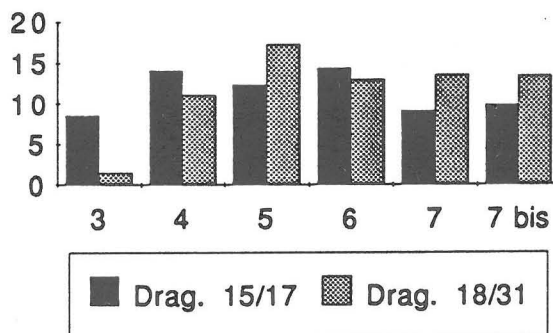


Figure 15 - Pourcentages des formes Drag. 15/17 et 18/31 par horizons.

⁸ P. Bet, D. FENET, D. MONTINERI, La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, Ier-IIIe s. Considérations générales et formes inédites, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Lezoux*, 1989, p. 37-54.

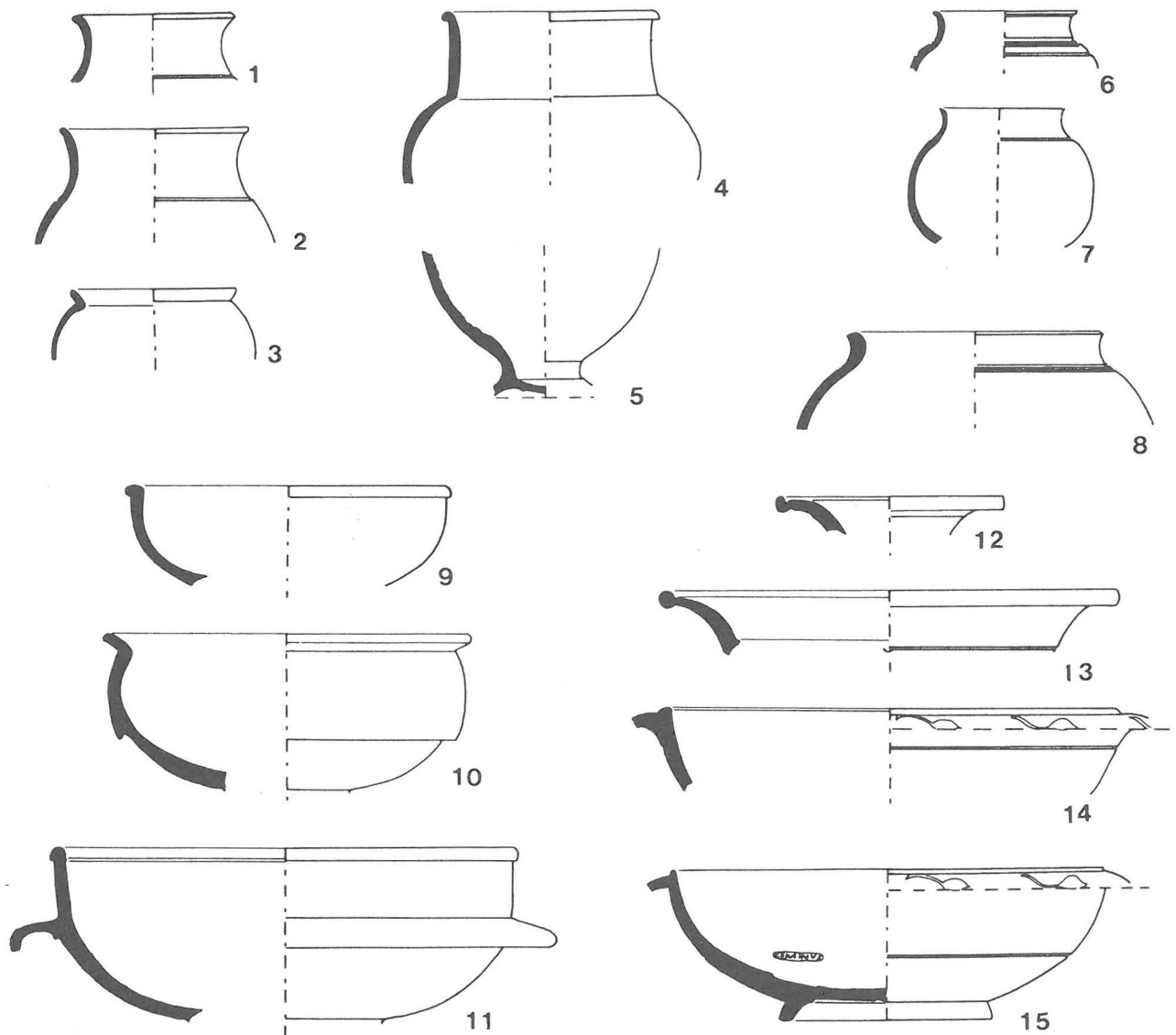


Figure 16 - 1 : Hermet 90/5 (H. 6) ; 2 : Hermet 90/5 (H. 7bis) ; 3 : Déch. 67 (H. 7bis) ; 4 : Hermet 90/5 (H. 7bis) ; 5 : pot (H. 7bis) ; 6 à 8 : Drag. 54 (H. 7bis) ; 9 : Bet 8 (H. 7bis) ; 10 : Drag. 44 (H. 7bis) ; 11 : Drag. 38 (H. 7 bis) ; 12 et 13 : Curle 15 (H. 7bis) ; 14 et 15 : Curle 11 (H. 7bis).

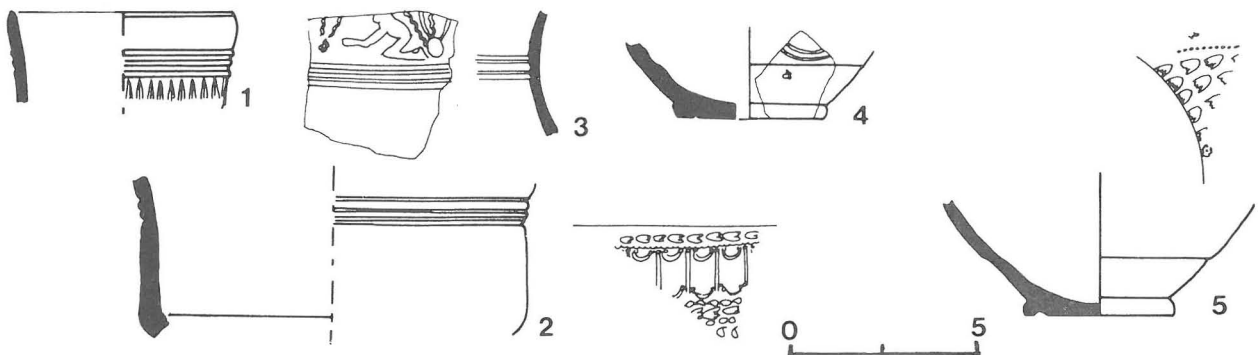


Figure 17 - 1 et 2 : Hermet 9 (H. 7) ; 3 et 4 : formes fermées à décor moulé (H. 7bis) ; 5 : formes fermées à décor moulé (H. 6).

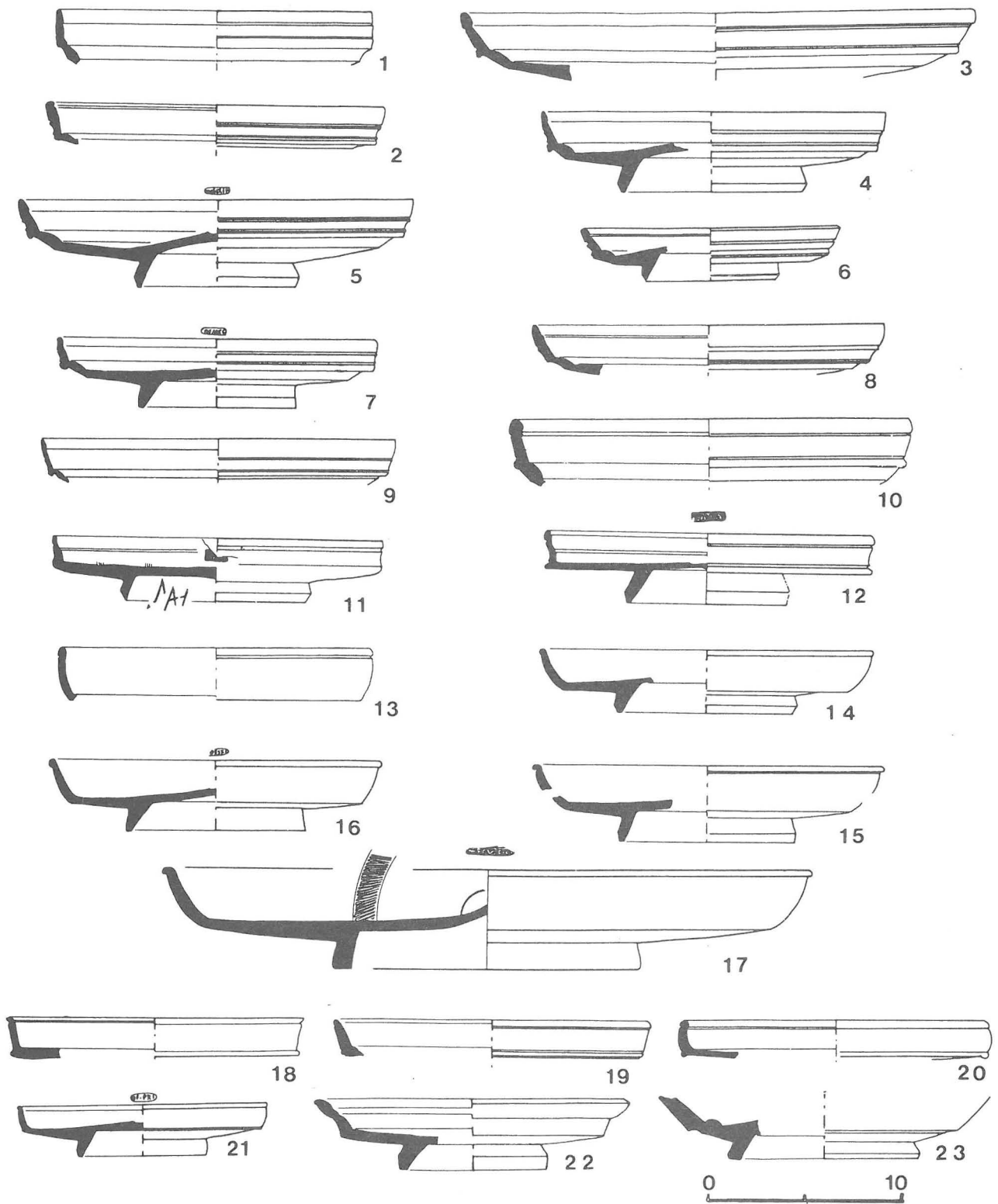


Figure 18 - 1 : Drag. 15/17 (H. 3) ; 2 à 4 : Drag. 15/17 (H. 4) ; 5 : Drag. 15/17 (H. 5) ; 6 et 7 : Drag. 15/17 (H. 6) ;
 8 à 10 : Drag. 15/17 (H. 7) ; 11 : Drag. 17 (H. 4) ; 12 : Drag. 17 (H. 6) ; 13 : Drag. 18 (H. 3) ; 14 et 15 : Drag. 18 (H. 4) ;
 16 : Drag. 18 (H. 6) ; 17 : Drag. 18 (H. 5) ; 18 : Drag. 17B (H. 3) ; 19 : Drag. 2/21 (H. 6) ; 20 : Ritt. 1 (H. 6) ;
 21 : Ritt. 1 (H. 5) ; 22 : Drag. 16 (H. 5) ; 23 : Bet 57 (H. 6).

Les autres formes de plats ou d'assiettes.

- Le Drag. 17 est le mieux représenté, notamment dans les contextes du I^{er} s. (Fig. 18, n^{os} 11 et 12).
- Deux fonds de Drag. 2/12C.
- Une forme affiliée au type Drag. 16, certainement de la Gaule du Centre (Fig. 18, n^o 22).
- Une assiette, certainement à bord droit, présente une gorge sous la carène, à laquelle correspond une moulure intérieure, qui s'apparente à la forme 57 de Ph. Bet⁹ ; la pâte est rouge avec des points de chaux et le vernis est rouge. Elle provient du contexte du début du II^e s.

Drag. 29 (Fig. 20 et 21).

Cette forme est la plus représentée des céramiques à décor moulé. Elle culmine à 10 % des formes de sigillée au milieu du I^{er} s. pour diminuer progressivement jusqu'à 5 % à la fin du II^e s. Dans ce contexte, elle est minoritaire par rapport au Drag. 37 (Fig. 19).

Les Drag. 29 à vernis non grésé de la Gaule du Centre représentent 7,8 % de cette forme, tous horizons confondus (7,5 % dans l'horizon 4). La majorité des vases proviennent de la Gaule du Sud.

L'horizon 3 renferme un Drag. 29 du type A, les autres formes ne peuvent être caractérisées car trop fragmentaires. Dès le milieu du I^{er} s., les Drag. 29 du type B sont majoritaires, un vase à pâte marbrée provient de l'horizon 7 (Fig. 21, n^o 3).

La décoration est soignée. Les deux registres sont composés en majorité de motifs végétaux : rinceaux simples ou combinés avec des médaillons figurés, demi-cercles avec des rameaux et cercles sécants avec des fleurettes ou godrons dans le registre inférieur. Quelques vases présentent une composition en métopes.

Drag. 37 (Fig. 22 et 23).

Cette forme apparaît au début de la période antonine (2,7 % des formes gauloises) et culmine à la fin du II^e-début du III^e s. (10,6 %) (Fig. 19).

L'essentiel des productions a une pâte rouge plus ou moins soutenu avec souvent des points de chaux et un vernis rouge, quelques fragments présentent une pâte orange fine et un vernis orange. Il semble que la majorité des vases provient des ateliers de la Gaule du Sud.

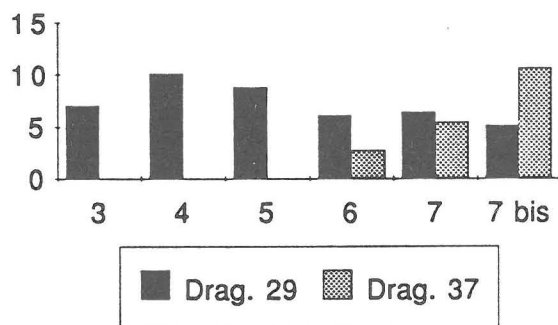


Figure 19 - Pourcentages des formes Drag. 29 et 37 par horizons.

Les bandeaux entre la lèvre et le décor sont peu développés, en particulier dans les premiers exemplaires. Plusieurs exemplaires ont des pieds tournés et plus épais.

La qualité des décors est variable, mais ils sont dans l'ensemble peu conservés. Ils s'apparentent en majorité aux décors de transition, organisés en métopes avec un motif cruciforme très courant et des figures (Fig. 22, n^{os} 4 et 5) ou à deux registres superposés : motifs végétaux et scènes libres avec des animaux (Fig. 23, n^{os} 4 à 6). De rares exemples présentent une organisation en métopes du type à grands médaillons avec personnages (Fig. 23, n^o 3).

Les autres formes à décor moulé.

- Les Drag. 11 représentent environ 1 % des formes de la sigillée gauloise. Ce sont des produits de la Gaule du Sud (Fig. 24, n^{os} 1 et 2).

- Les Drag. 30 représentent environ 2 % des formes de la sigillée gauloise. Les motifs décoratifs sont principalement végétaux. Une composition classique en métopes offre une succession de motifs cruciformes et de personnages sous des arcatures dont un décor signé Masclus (Fig. 24, n^{os} 3 à 5).

- La forme Hermet 12 est essentiellement présente dans l'horizon flavien (Fig. 24, n^o 8).

- Des petites formes basses ouvertes du type Hermet 9 (Fig. 17, n^{os} 1 et 2) apparaissent au début de la période antonine.

CONCLUSIONS

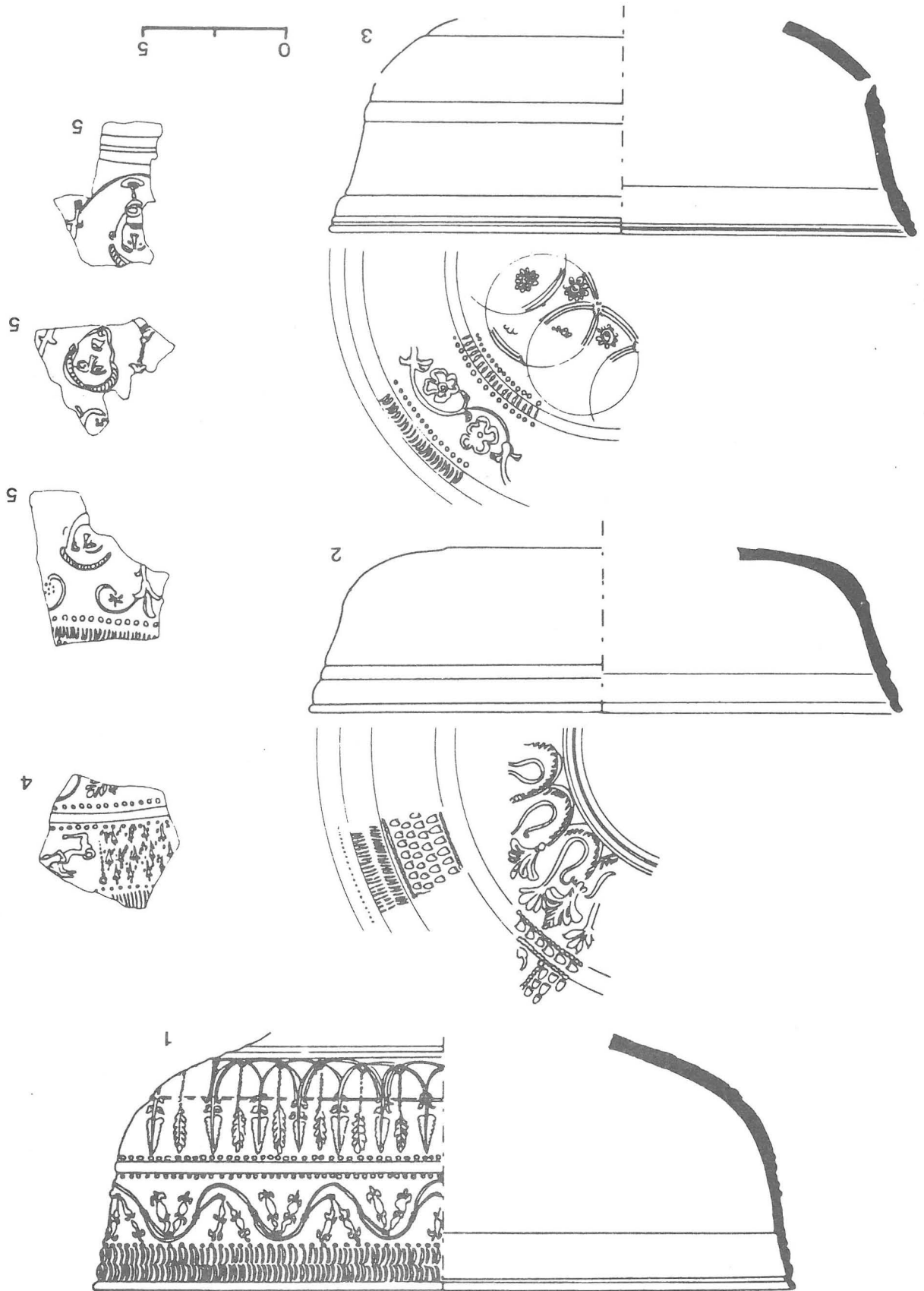
La nature des dépôts, constitués essentiellement de remblais qui servent à la constitution des différents niveaux de construction, impose une vision des sigillées dans les différents horizons certainement déphasée par rapport aux produits réellement en usage aux différentes époques. A ce phénomène de "résidualité" difficile à cerner s'ajoute le problème des remontées de mobilier liées aux surcreusements. Ce fait, plus perceptible, est illustré par le taux de vaisselle italique et de la Gaule du Centre pré-flavienne au II^e s.

Le rapport sigillée/céramique est relativement stable mais celui sigillée/céramique fine augmente du début du I^{er} s. à la fin du II^e s. L'augmentation entre les deux premiers contextes (horizons 3 et 4) s'explique par la présence des productions locales à vernis non grésé d'époque augustéenne qui imitent la sigillée. Cette abondance de matériel résiduel (sigillée italique et imitations) dans l'horizon 3 est liée au fait que l'installation de cet état est datée par le mobilier issu des couches d'abandon de la maison précédente. Ce taux atteint 58,2 % dans la seconde moitié du II^e s. et diminue légèrement à l'époque sévérienne ; ces chiffres sont à mettre en parallèle avec une augmentation de la sigillée claire B (Fig. 25).

Les datations proposées reposent principalement sur les monnaies et la sigillée. La présence des premières productions de la Gaule du Sud à l'époque tibérienne est le fruit d'un raisonnement syllogistique car elles sont

9 P. Bet, A. Fenet, D. Montinéri, *op. cit.*, p. 45, fig. 4.

Figure 20 - 1 : Drag. 29 (H. 3) ; 2 à 5 : Drag. 29 (H.4).



les fossiles directeurs pour la datation de ces contextes. Toutefois, la majorité des formes Drag. 24/25 avec leur décor d'applique et surtout Drag. 27 semblent plutôt se rapporter aux productions claudiennes. La forme

Drag. 33 n'apparaît qu'à partir du contexte flavien, en association avec les Drag. 35/36 très peu représentés, et la forme Drag. 37 à la période antonine, avec une abondance de plus en plus marquée durant le II^e s. et

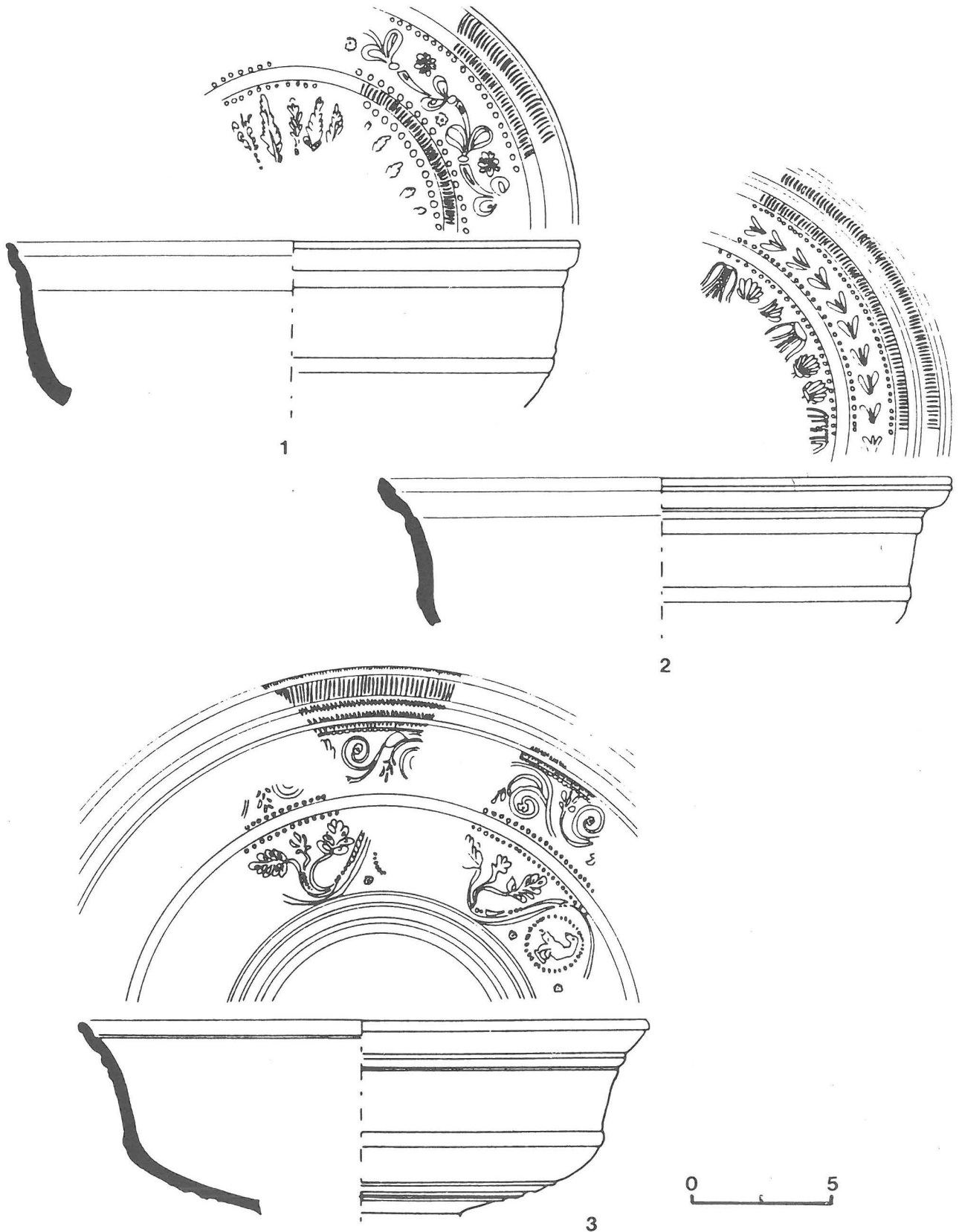


Figure 21 - 1 : Drag. 29 (H. 5) ; 2 et 3 : Drag. 29 (H. 7).

Figure 22 - 1 à 3 : Drag. 37 (H. 6) ; 4 et 5 : Drag. 37 (H. 7).

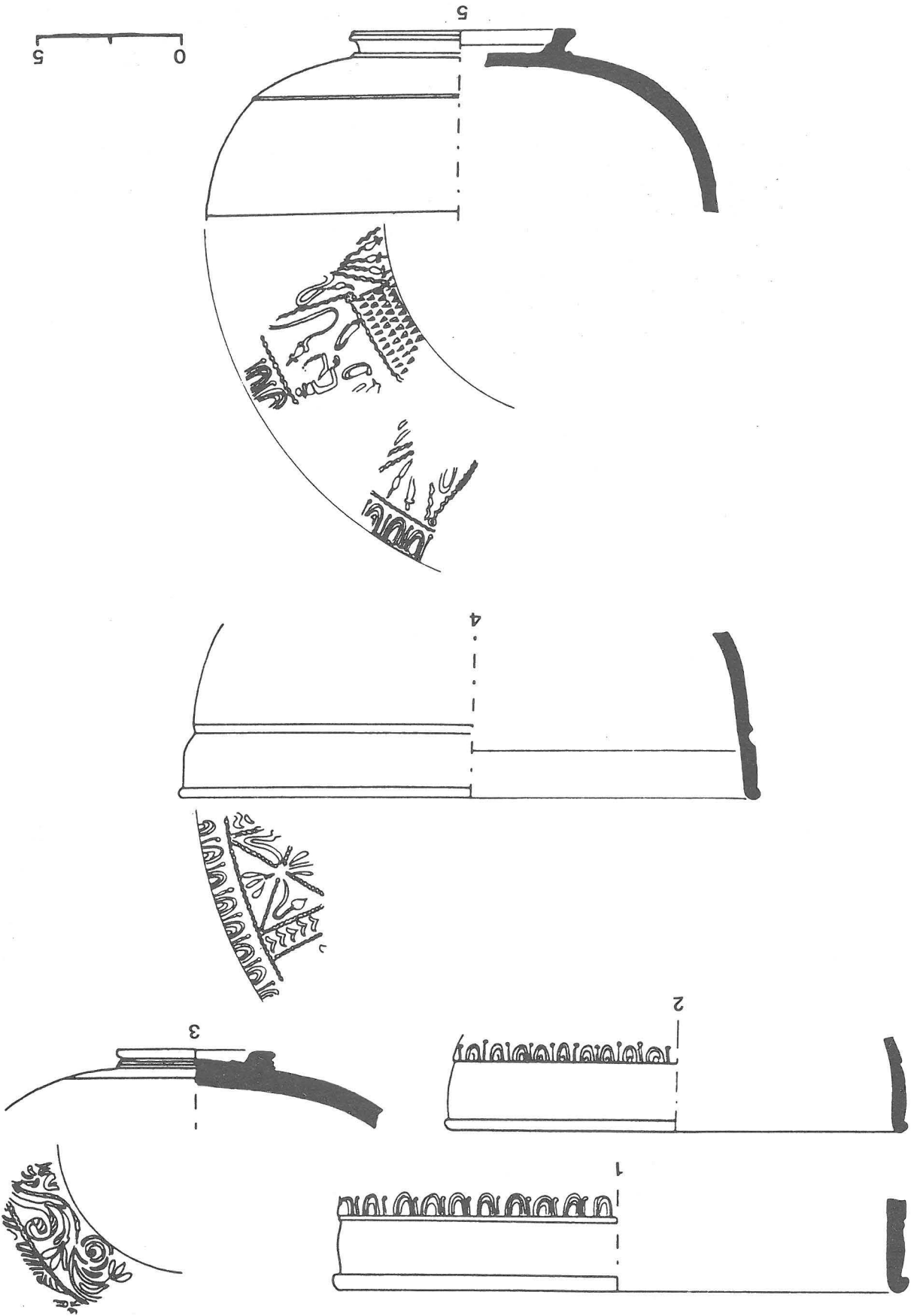
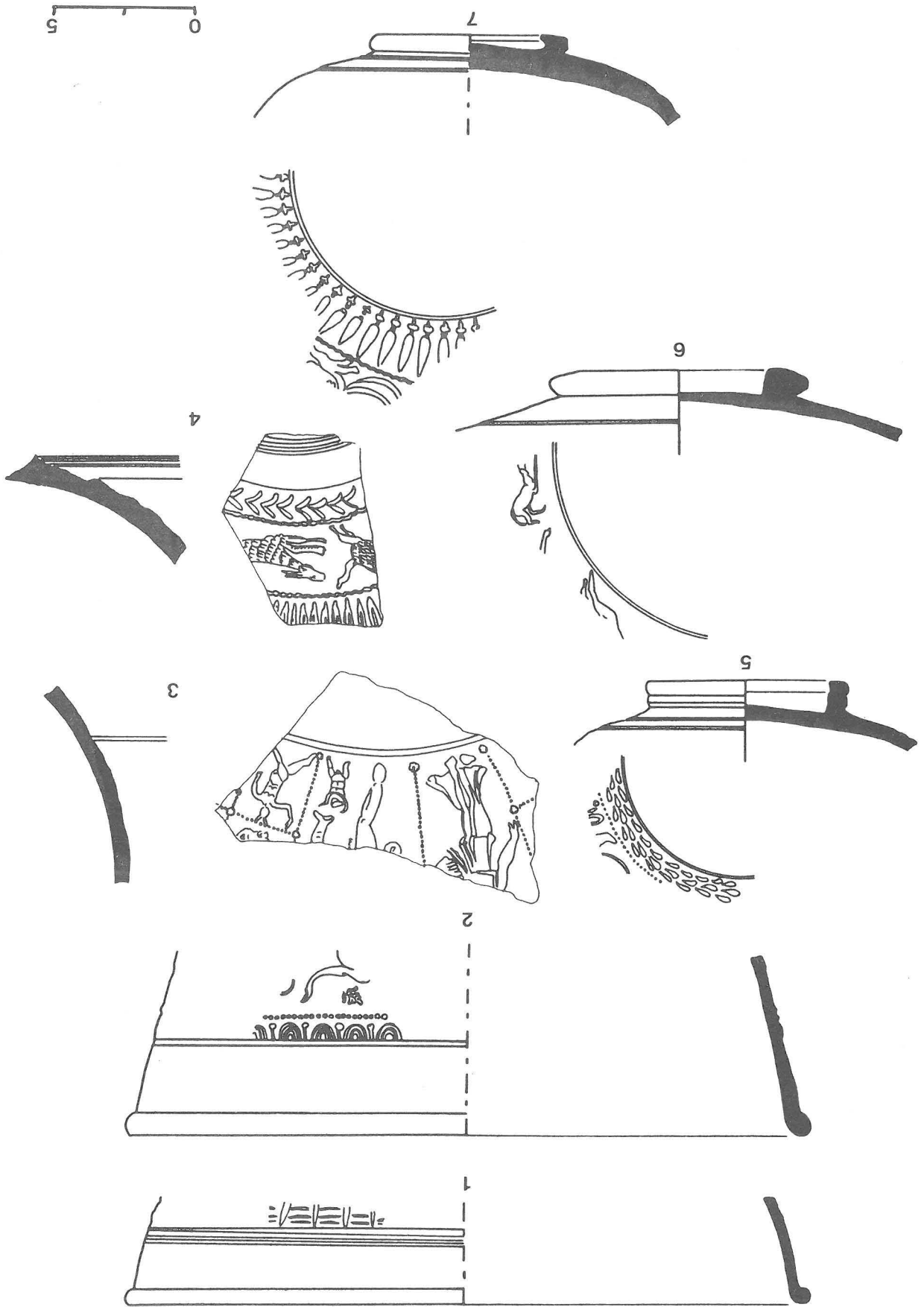


Figure 23 - 1 à 7 : Drag. 37 (H. 7bis).



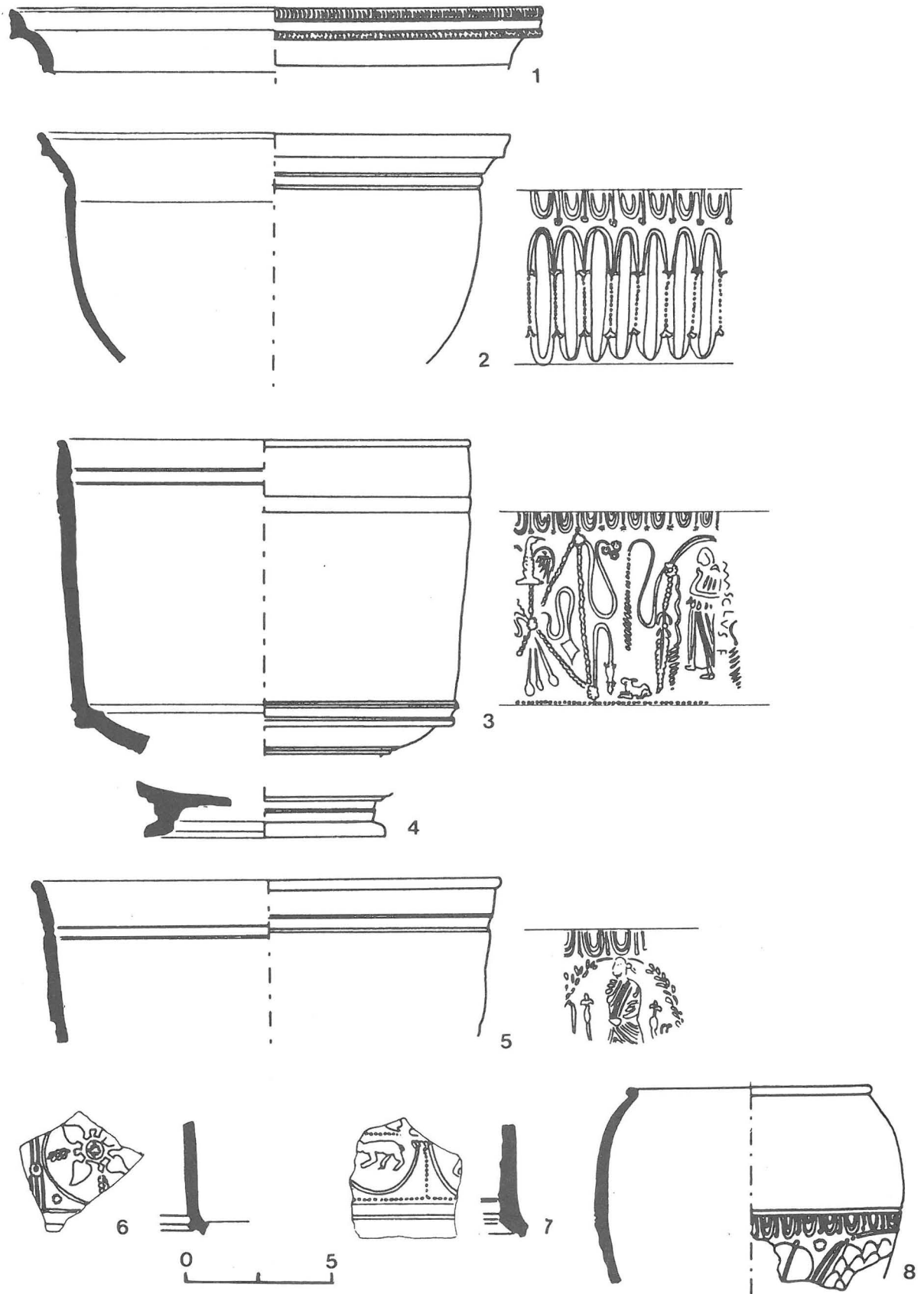


Figure 24 - 1 et 2 : Drag. 11 (H. 4) ; 3, 4, 6 et 7 : Drag. 30 (H. 5) ; 5 : Drag. 30 (H. 7) ; 8 : Drag. 12 (H. 5).

certainement au III^e s. (c'est une forme abondante dans les niveaux d'abandon). La diffusion tardive de ces formes a été mise en évidence par M. Palvynec¹⁰. Les *termini post quem* donnés par les différentes estampilles s'accordent avec ceux donnés par les monnaies avec, au II^e s., un abondant matériel du I^{er} s.

La sigillée italique est très abondante au début du I^{er} s. mais cette sur-représentation est liée à l'importance du mobilier résiduel (cf. *supra*). Elle est rapidement remplacée par les productions gauloises, d'abord sud-gauloises et, au milieu du I^{er} s., par des productions de la Gaule du Centre à vernis non grésé (6,3 % dans l'horizon 4). Soulignons l'apparition simultanée de la forme Ritt. 12 dans les deux productions. La part des importations de la Gaule du Centre à revêtement grésé est plus difficile à cerner ; elles sont attestées par des estampilles à la période antonine, mais la majorité des pâtes, mis à part quelques exemples à vernis orange et pâte contenant du mica, ne présente pas de caractères discriminants suffisants pour permettre une classification fiable. Ce type de pâte rouge avec des points de chaux est associé à des estampilles répertoriées dans les productions de la Gaule du Centre comme Reburrus ou Geminus. Malgré une fréquence importante de la sigillée sud-gauloise au II^e s. qui ne peut être

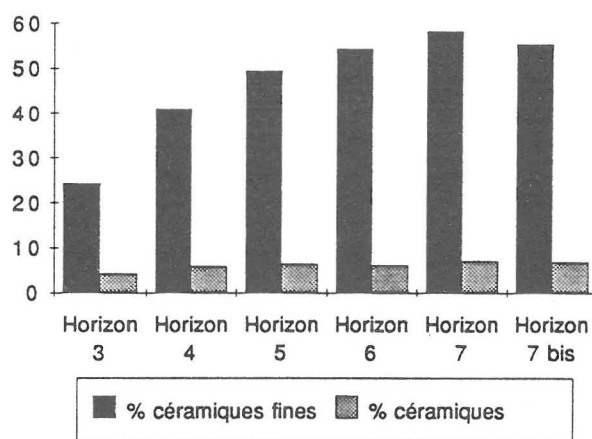


Figure 25 - Pourcentages des tessons de sigillées/céramiques fines et sigillées/céramiques.

le fait uniquement de mobilier résiduel, il me semble qu'il ne faut pas exclure des importations en quantités non négligeables de la Gaule du Centre sur le site de Saint-Romain-en-Gal. Ce courant commercial est attesté dès le I^{er} s. avec l'apparition de la sigillée pré-flavienne et la présence de céramique à vernis plombifère à l'époque flavienne.



DISCUSSION

Président de séance : M. JOLY

Allard MEES : Comment faites-vous la distinction entre les horizons ?

Odile LEBLANC : C'est l'étude stratigraphique qui a permis de différencier ces phases.

Rien POLAK : Encore un détail de typologie : la distinction entre Drag. 15 et Drag. 15/17 est un problème qui a été posé par Oswald et Pryce. Ils se sont rendu compte que les formes connues aujourd'hui comme des 15/17 étaient décrites par Knorr comme des 15 et par Ritterling comme sa forme 4 qu'il appelle Drag. 17 ; c'est pour cela qu'Oswald et Pryce ont inventé le Drag. 15/17. En définitive, les Drag. 15 et 15/17 sont tout à fait identiques.

Odile LEBLANC : Je suis tout à fait d'accord mais on essaie de faire une distinction par rapport à l'inclinaison ; c'est tout à fait subjectif et il y a beaucoup d'exemplaires qui se retrouvent en 15/17 parce qu'on n'est pas sûr de l'interprétation.

Alain VERNHET : Les terminologies sont ce qu'elles sont ; il suffit qu'elles soient commodes et qu'à travers elles, on se comprenne. Effectivement, entre Drag. 15 et 15/17, comme on vient de le dire, il n'y a pas de distinction. En revanche, j'ai cru entrevoir des Drag. 16 ; il faut donc bien préciser la terminologie. C'est comme pour la forme Drag. 19 dont parlait Rien Polak hier et que l'on sait très bien être de la terra rubra ; mais c'est bien plus commode de l'appeler ainsi plutôt que d'expliquer qu'il s'agit de la forme de l'assiette du Service I de Haltern qui correspond à tel numéro de Loeschcke, etc. ; c'est par paresse verbale. Ne faisons donc pas de terrorisme verbal pour dire "ne prononçons pas ce mot". J'entends cela dans certains congrès où il m'est arrivé de me faire reprocher le mot de "nécropole" parce que ce n'était pas une "cité des morts" puisqu'il n'y avait qu'une dizaine de tombes ; mais le terme de "nécro-village" n'existe pas ! Ce sont des mots simples comme ceux-là qu'on utilise pour parler entre nous. Effectivement, parlons de Drag. 15/17 et non de Drag. 15 —si Rien est d'accord.

Rien Polak : Il n'y a rien contre l'usage du terme Drag. 15. On peut décrire ces formes comme 15 ou 15/17 mais il ne faut pas, dans la même publication, utiliser 15 et 15/17 parce que cela suggère qu'il y a une différence qui, en fait, n'existe pas.

Alain VERNHET : Pour élargir le débat, je suis émerveillé par cette communication dont la précision est remarquable, dont les dessins sont très appliqués et les phasages successifs tout aussi séduisants.

¹⁰ Michael PAVLINEC, Zur Datierung römischzeitlicher Fundstellen in der Schweiz, dans *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 75, 1992, p. 117-132.

Rappelez-vous : quand Monsieur Gechter ou Barbara Pferdehirt ont sorti ces phasages chronologiques, nous nous sommes précipités sur ces documents, sur ces outils de travail, pour essayer de les appliquer à d'autres usages, pour dater nos différents niveaux, nos évolutions. Je pense que ces découvertes successives apporteront des éclairages nouveaux pour l'évolution de telle ou telle forme, par exemple de la forme Drag. 27 dont on a vu comment elle évolue, de l'époque de Tibère à celle des Antonins. On le sait mais on a là une confirmation avec un site qui a été occupé de façon permanente et qui a été desservi par plusieurs sites producteurs : d'abord Arezzo, un peu, puis surtout le sud de la Gaule, puis le centre. Pour le sud et le centre, il y a une difficulté à faire le tri. Nous sommes très embarrassés quand nous voyons certains profils parce que cela ressemble à du Centre mais cela peut aussi ressembler à du Sud. Il faudrait réussir à affiner pour bien distinguer les productions du Centre de celles du Sud. Avec les estampilles, vous essayez de le faire mais, là encore, nous manquons de notices et en particulier de l'index de Brian Hartley — dont nous regrettons toujours la non-parution —. Dès que vous l'aurez en main, vous saurez dire si cela vient du centre ou du sud.

Christian VERNOU : Je te remercie pour cette communication qui est le résultat d'un grand nombre d'heures de recherches. J'aimerais poser deux questions d'ordre méthodologique.

Premièrement, comment estimes-tu le pourcentage de matériel résiduel lorsque tu as atteint l'horizon 7 ? On voit très bien, par exemple sur les histogrammes, la part encore importante de sigillées italiques aux horizons 6 et 7.

Deuxièmement, tu nous parles de formes que tu as pu identifier ; que représente ce matériel identifié, caractérisé, par rapport à l'ensemble du matériel ?

Odile LEBLANC : Pour le matériel résiduel, les traceurs restent la céramique italique et les imitations qu'on a à partir de l'époque augustéenne mais on n'a pas de proportions exactes. Quant aux formes, je ne voulais pas vous assommer de chiffres pour le nombre de tessons ; vous les trouverez dans la publication.

Patrick THOLLARD : On peut aborder enfin, avec cette communication, des problèmes chronologiques. On nous a présenté, hier (pour le Cours Pourtoles, à Orange), une communication avec des niveaux tibériens dans lesquels on trouvait des Drag. 33 ; ce matin, on nous présente toute une série de faciès dans lesquels les Drag. 33 n'apparaissent pas avant l'époque flavienne. Armand Desbat avait déjà abordé le problème hier et on se souvient qu'il y a deux ans Catherine Godard avait présenté le matériel de la boutique claudienne de Vienne dans laquelle les Drag. 33 n'apparaissent pas avant l'époque flavienne. La question que je pose à Alain Vernhet est : faut-il continuer à dater l'apparition des Drag. 33 des années 20/30 ou peut-on admettre, avec les résultats auxquels conduisent les études sur des contextes qui semblent extrêmement fiables (Vienne et Saint-Romain-en-Gal) qu'il s'agit d'une production parallèle aux grandes séries flaviennes des Drag. 35/36. Fait-on la révolution pour les Drag. 33, ou non ?

Alain VERNHET : Non, rassurez-vous, pas de révolution. La forme Drag. 33 existe dans le sud de la Gaule depuis le début de l'époque de Tibère avec, par exemple et pour mémoire, des estampilles de TAVRRI qui ne sont pas postérieures à Tibère. Colette Bémont, dans sa thèse, a même émis l'hypothèse que cette forme existait déjà, sous forme de prototype, en Italie. Depuis, elle a essayé de mieux définir sa pensée sur ce point dans une publication qui va sortir prochainement. Mais je peux vous confirmer qu'il existe, dans le sud de la Gaule, à La Graufesenque, des formes Drag. 33 dès le début, au moins, de l'époque de Tibère. On s'est même demandé, avec le Pr. S. Von Schnurbein, si quelques reconstitutions de Haltern ne permettraient pas de découvrir des formes 33... Peut-être n'ont-elles pas été diffusées comme les autres car c'est surtout vers la fin du 1^{er} s. qu'elles vont se développer.

Pour la typologie, on ne peut pas dire Drag. 33 comme cela, de même qu'on ne peut pas dire Drag. 27 — il y a dans les formes 27 une évolution qu'on a pu sentir sur les dessins qui viennent d'être présentés — ; l'évolution de la forme 33 permet aussi des datations extrêmement précises ; même sans estampille, on peut dire si c'est du début, du milieu ou de la fin du 1^{er} s. ou du début du 2^e s.

Philippe BET : A Lezoux, il y a également des Drag. 33 dès l'époque tibérienne.

Armand DESBAT : Pour en terminer avec les Drag. 33 : les coupes à parois obliques, qu'on peut considérer comme les prédécesseurs des Drag. 33, font partie des formes les plus précoces en sigillée arétine et ont d'ailleurs donné lieu à des imitations ; c'est une des formes les plus courantes dans les imitations de la vallée du Rhône et sur d'autres sites. Cela dit, ce n'est pas pour autant qu'il y a une filiation directe entre ces formes-là et les Drag. 33. J'ai toujours constaté un hiatus entre ces productions précoces de coupes à bords obliques, dont on a d'ailleurs des formes hautes mais également des formes basses avec, en effet, des détails typologiques qui ne permettent pas de les confondre avec la production des vrais Drag. 33. Donc, pour certaines productions précoces, on peut se demander si ce sont des imitations tardives de formes arétines ou si ce sont vraiment des Drag. 33. A la limite, c'est un problème mineur car ce qui est important c'est, finalement, à quelle époque cela devient significatif et peut constituer un élément de chronologie.

Autre point sur lequel je voudrais insister : je pense que c'est uniquement à partir de fouilles, comme celle qui vient de nous être présentée, qu'on peut vraiment progresser dans ces problèmes de chronologie et de consommation. Mais il ne faut pas non plus se leurrer ; ce que nous a présenté Odile Leblanc, c'est le bilan de bientôt quinze ans de fouilles. L'avantage de travailler sur des sites de consommation, c'est que tous ces horizons chronologiques sont "calés" par des structures et que les problèmes de stratigraphie arrivent à être "bétonnés" ; chaque ensemble présenté est très bien isolé et correspond à des phases de constructions et, parfois, à des sols ; on est donc sûr de la chronologie relative de tous ces ensembles.